

APEEE IV

**Guide pratique
2021 - 2022**

PÉRISCOLAIRE

SOMMAIRE

1. Notre équipe p.3
2. Une journée ordinaire p.4
3. Les dates importantes p.6
4. Les inscriptions p.7
5. Les informations pratiques p.12
6. Restons en contact p.17

Notre équipe



ARTURO HERRERA

Manager des activités périscolaires

periscolaire@bru4.eu

02 474 10 92



**STEPHANIE
BALDELLI**

Assistante manager

periscolaire@bru4.eu

02 474 10 99



NADIA CHOL-LI

Coordinatrice des
surveillants



FATIMA MOKFI

Surveillante principale

A QUOI RESSEMBLE UNE JOURNÉE ORDINAIRE ?

ETAPE 1

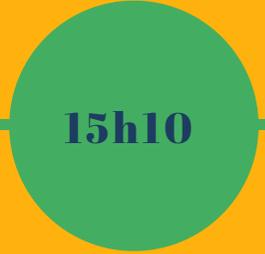
Fin de la journée scolaire



L'enseignant principal de votre enfant accompagne les enfants au point de rencontre périscolaire

ETAPE 2

Point de Rencontre



Les enfants rencontrent leurs moniteurs au point de rencontre

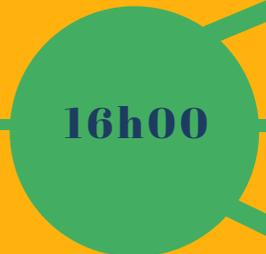
ETAPE 3

Activités



ETAPE 4

Fin des activités



Les moniteurs/surveillants accompagnent les enfants à la fin du cours



HORAIRES MATERNELLE ET PRIMAIRES

Les activités périscolaires sont organisées tous les jours pour les enfants de maternelles, primaires et secondaires de l'EEB4.

Une activité dure environ 50 min

	LU	MA	ME	JE	VE
LUNCH			12:40- 13:20PM		
Session 1			13:30- 14:30PM		12:50- 13:50PM
Session 2			14:40- 15:40PM		14:00- 15:00PM
Session 3	15:10- 16:10 PM	15:10- 16:10 PM	15:50- 16:20PM	15:10- 16:10 PM	15:10- 16:10 PM

Les activités périscolaires sont organisées tous les jours pour les élèves de l'EEB4.

Une activité dure en moyenne 50 min

HORAIRES SECONDAIRES

	LU	MA	ME	JE	VE
LUNCH					
Session 1			13:30- 14:30PM		
Session 2			14:40- 15:40PM		
Session 3	15:10- 16:10 PM	15:10- 16:10 PM	15:00- 16:00 PM	15:10- 16:10 PM	15:10- 16:10 PM
Session 4	16:10- 17:30 PM	16:10- 17:30 PM		16:10- 17:30 PM	16:10- 17:30 PM

QUELQUES DATES IMPORTANTES



**1 OCTOBRE
2021**

**Début des activités périscolaires pour les
maternelles, primaires et secondaires**



**29 OCTOBRE
2021**

**Pas d'activités périscolaires pour maternelles et
primaires**



**8 NOV +
22 DEC 2021**

Pas d'activités périscolaires
(8 novembre 2021: journée pédagogique)



8 AVRIL 2022

Pas d'activités périscolaires



**17 JUIN
2022**

**Fin des activités périscolaires pour tout le
monde**

INSCRIPTIONS

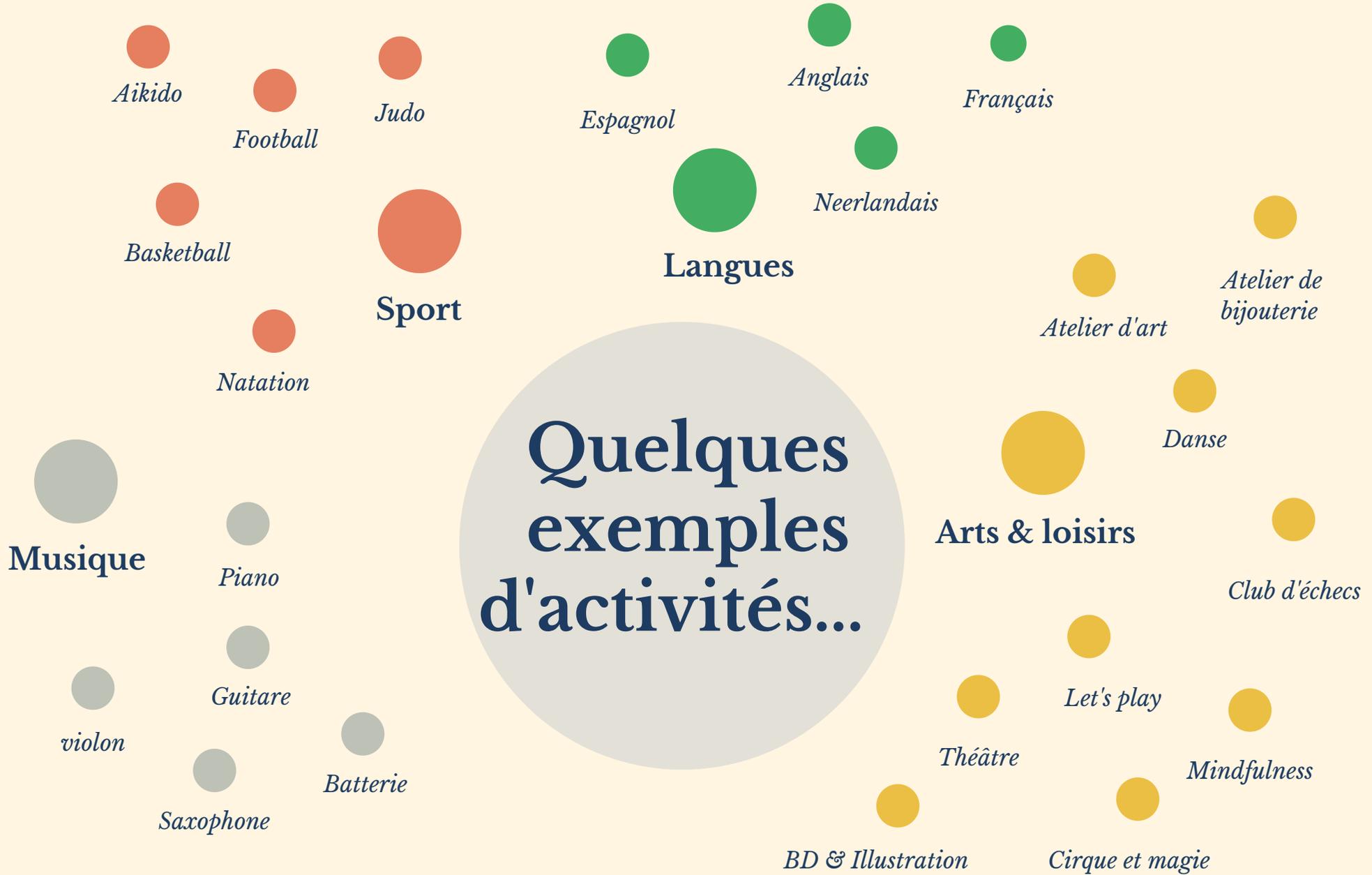
COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour information, les inscriptions sont basées sur le principe du "*premier arrivé premier servi*".

Notre système d'inscription en ligne : <https://services.apeee-bxl4.be/fr/welcome.html>

1. Connectez-vous sur votre compte APEEE ou créez un compte si vous êtes un nouveau parent
2. Vérifiez si les informations qui figurent dans votre profil sont toujours d'actualité et modifiez-les si nécessaire.
3. Renouvelez votre cotisation de membre APEEE. Une cotisation par famille et par année scolaire doit obligatoirement être réglée, son paiement conditionne en effet l'accès aux services.
4. Après avoir lu attentivement le règlement du périscolaire, vous pouvez inscrire votre enfant aux activités périscolaires pour l'année 2021-2022
5. Cliquez sur « créer une commande »





COURS PARTICULIERS

Cours particuliers:

Le service périscolaire offre la possibilité de suivre des cours privés de musique, de langue ou d'autres disciplines avec nos professeurs. Ils auront le choix entre un cours de 30 min ou d'1 heure.

Pour connaître les possibilités de cours privé, veuillez visiter cette page: [nos-cours-particuliers](#)

Pour inscrire votre enfant, veuillez suivre la procédure décrite précédemment.

Si un élève désire essayer un cours ou un instrument, il peut participer à **un cours d'essai de 30min**.

Pour cela, il vous suffit d'acheter un ticket d'essai sur le site d'inscription, ils sont limités à 3 par année.

Merci de préciser lors de la commande quel professeur vous avez choisi.

Pour toute question, veuillez contacter le bureau du périscolaire.

UNE FOIS INSCRIT

Une fois l'inscription faite, vous recevrez un e-mail de confirmation indiquant que votre commande est soit :

En traitement : Votre inscription est en cours d'analyse et changera pour l'un des 3 statuts suivants, selon la situation.

Sur liste d'attente : L'activité est complète ou le minimum requis n'a pas été encore atteint et votre enfant est sur une liste d'attente.

En attente de paiement : L'activité a été lancée par le bureau périscolaire et nous attendons votre paiement afin de confirmer votre commande.

Annulée: L'activité a été annulée soit par l'APEEE, soit suite à votre demande.

Refusée: Il n'y a plus de place dans l'activité choisie et vous êtes invité à choisir une autre activité.

En ordre de paiement : Vous êtes en ordre de paiement ainsi votre enfant a sa place dans l'activité choisie et peut commencer son activité périscolaire.

Si vous souhaitez **modifier ou annuler** votre commande, contactez le bureau du périscolaire par email : periscolaire@bru4.eu

Pour rappel, **l'APEEE ne rembourse aucune activité une fois qu'elle a démarré**

COORDINATION AVEC LE SERVICE TRANSPORT

Attention, le service transport n'organise pas de bus scolaire ni le mercredi après-midi, ni les autres jours après 16h10.

Si votre enfant est inscrit au service transport, il est possible d'utiliser le second départ de bus (16h10) après son activité périscolaire, sous réserve de places disponibles. Si vous souhaitez utiliser ce service, lors de l'inscription, dans la section « *suivi par* », choisissez dans votre commande « *retour en bus* » .

Le service Transport ajoutera ensuite votre enfant sur les listes du second départ de bus et cette information sera visible au plus tard début septembre sur votre compte APEEE dans votre commande transport.

Notez que les seconds départs sont organisés en fonction des inscriptions reçues pour les étudiants en secondaire. Il est donc possible que votre arrêt ne soit pas desservi au second départ.

Si c'est le cas, le service Transport vous contactera afin de vous communiquer les arrêts alternatifs.

Le service périscolaire propose le mercredi à 16h30 une navette qui dépose les enfants vers le quartier européen/ Mérode. Pour bénéficier de ce service, veuillez inscrire votre enfant via le service périscolaire - *Bus périscolaire mercredi / Wednesday extracurricular bus.*

INFORMATIONS PRATIQUES

Organisation AVANT les activités périscolaires

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI

- Si votre enfant est en **maternelle** :

Son instituteur/trice le conduit au point de rencontre, qui est la **salle commune maternelle** où il est pris en charge par notre équipe de surveillants. Chaque moniteur vient chercher son groupe à 15h10 le lundi, mardi et jeudi et 12h50 le vendredi.

- Si votre enfant est en **primaire** :

Son instituteur/trice le conduit au point de rencontre situé **sous le préau – sous la cantine**. Les enfants se rendent à côté de l'affiche qui correspond à leurs activités. Ils sont ensuite pris en charge par leurs moniteurs à 15h10 le lundi, mardi et jeudi et le vendredi à 12h50 (P1-P2) et 15h10 (P3-P5).

- Si votre enfant est en **secondaire** :

Ils se rendent seul au point de rencontre **sous la cantine** où il sont attendus par leurs moniteurs à 15h10 ou 16h10 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.



Le vendredi, les enfants de maternelle et primaire doivent être inscrits à deux activités ou à une activité et à la garderie de l'école.

Aucun enfant ne peut être sans surveillance sur le site de l'école.

MERCREDI



Si votre enfant est en maternelle, primaire et n'est pas inscrit en garderie post scolaire (OIB), pour pouvoir participer à une activité, il faut l'inscrire, au choix, à :

- **surveillance midi & plat chaud:** un repas chaud servi sous la surveillance du périscolaire
- **surveillance midi:** pour manger son sandwich sous la surveillance du périscolaire

Si votre enfant est en maternelle, primaire et est inscrit aux garderies post scolaire (OIB):

Le repas chaud est compris dans son inscription à la garderie OIB. Il se rend au réfectoire avec les moniteurs de la garderie et rejoint les activités périscolaires après le repas.

Si vous avez optez pour une surveillance midi (avec ou sans plat chaud) et :

- **Votre enfant est en maternelle :**

Son instituteur/trice le conduit à la salle commune maternelle où il est pris en charge par notre équipe de surveillants qui l'amène à la cantine. Après la cantine, les surveillants accompagnent les enfants à leurs activités.

- **Votre enfant est en primaire :**

Son instituteur/trice le conduit au point de rencontre où un surveillant attend les enfants. Ils montent ensuite ensemble au 2e étage de la cantine où ils mangeront un repas chaud en compagnie de notre équipe de surveillants.

Activités hors du site EEB IV

Natation à l'Aqua Center NOH à Neder Over Hembeek

◦ JEUDI (pour les élèves de maternelle) :

Son instituteur/trice le conduit au bus piscine à 15h10 où il est directement pris en charge par notre accompagnateur/trice, qui assure la navette jusqu'à la piscine.

Les parents sont priés de venir chercher leurs enfants à la piscine à 16h30.

◦ VENDREDI (pour les élèves de primaire) :

Si votre enfant est inscrit à la natation le vendredi, les parents sont tenus d'inscrire leur enfant soit :

- à une activité périscolaire de 12h50 à 13h50
- à la garderie post scolaire (garderie Laeken)

Un accompagnateur/trice assure la navette entre l'école, départ à 14h, et la piscine.

Les parents sont priés de venir chercher leurs enfants à la piscine à 16h00.

Adresse de l'Aqua Center NOH : rue Bruyn 105, 1120 Bruxelles

Activités de cirque à l'École de Cirque de Bruxelles (à Tour et Taxi)

Grâce à notre partenariat avec l'École de Cirque de Bruxelles, nous proposons aux élèves plusieurs activités circassiennes : circomotricité pour les plus petits, jonglerie, acrobatie, jeu d'acteur, équilibre pour les plus grands.

- **MARDI (P3-P5)**

Les instituteurs/trices conduisent leurs élèves au bus Cirque à 15h10 où il est directement pris en charge par notre accompagnateur/trice, qui assure la navette jusqu'au lieu du cours.

Les parents sont priés de venir chercher leurs enfants à l'école de cirque à 17h30.

- **VENDREDI (maternelle et P1-P2) :**

Les instituteurs/trices conduisent leurs élèves au bus Cirque à 12h50 où il est directement pris en charge par notre accompagnateur/trice, qui assure la navette jusqu'au lieu du cours.

Les parents sont priés de venir chercher leurs enfants à l'école de cirque à 15h00.

Adresse de l'école de cirque (Site de Tour & Taxis) : 3 rue Picard, 1000 Bruxelles

APRES les activités périscolaires

A la fin des activités se déroulant à l'école : les moniteurs et/ou les surveillants accompagnent tous les enfants, selon l'option choisie :

- Au bus
- A la grille (point de rencontre avec les parents)
- A la garderie postscolaire sur le site de l'école (garderie Laeken)

Pour celles se déroulant en dehors de l'école : les parents viennent chercher leur(s) enfant(s) à l'adresse à laquelle a lieu l'activité.



SERVICE PERISCOLAIRE

RESTONS EN CONTACT

Le service périscolaire est situé, dans l'école, au bâtiment S, 2e étage.

Nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 9h30 à 18h00.

Pour plus d'informations, contactez-nous au :



86, Drève Sainte Anne | 1020 Brussels

periscolaire@bru4.eu

02 474 10 92/99